



REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

**COMMUNE DE LOIRON-RUILLÉ
(MAYENNE)**

SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2018

Date de la convocation : 12/11/2018

Nombre de conseillers :

- En exercice : 24
- Présents : 15
- Votants : 15

L'an deux mil dix-huit, le dix-neuf novembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Loiron-Ruillé, sous la présidence de M. BOURGEOIS Bernard, maire.

Etaient présents : M. BOURGEOIS Bernard, M. JALLU Gérard, M. GRIVEAU Christian, M. GUEROT Louis, Mme BLOT Sylvie, M. MAUDET André, Mme CHEVREUIL Huguette, Mme GROSEIL Isabelle, M. HERIVEAU Gérard, M. CHAPLET Jean-Luc, ~~M. PLANCHENAU~~ Michel, M. CORDELET Daniel, ~~M. GILLOT Fabien~~, ~~Mme MARAQUIN Sandrine~~, ~~Mme DENOUAL Christelle~~, ~~Mme DOMAS Karine~~, ~~Mme LARDEUX Bérengère~~, M. BLANCHARD Éric, ~~M. COUGOULIC Fabien~~, ~~M. BRUNEAU Dany~~, Mme BLIN Aurélie, ~~M. ROUSSEAU Olivier~~, M. LABBÉ Michel, M. CORRAIE Christian.

Etaient absents excusés :

M. PLANCHENAU Michel, M. GILLOT Fabien, Mme MARAQUIN Sandrine, Mme DENOUAL Christelle, Mme DOMAS Karine, Mme LARDEUX Bérengère, M. COUGOULIC Fabien, M. BRUNEAU Dany, M. ROUSSEAU Olivier.

Mme BLIN Aurélie est nommée secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la dernière séance est approuvé.

Ordre du jour :

- 1) Agrandissement de l'accueil périscolaire : signature des marchés avec les entreprises
- 2) Budget principal : décision modificative n°5

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN VERTU DE SES DÉLÉGATIONS

Sans objet

2018/103 AGRANDISSEMENT DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE : SIGNATURE DES MARCHÉS AVEC LES ENTREPRISES

Il est rappelé qu'un avis d'appel public à la concurrence a été publié dans le journal Ouest-France du 27 septembre 2018 dans le cadre d'une procédure adaptée ayant pour objet les travaux d'extension de l'accueil périscolaire de Loiron.

Vu le rapport d'analyse des offres présenté par le maître d'œuvre conformément au règlement de consultation ;

Après négociation sur les lots n° 1, 2, 3, 4 et 6 ;

Après la relance d'une consultation sur lot n°10 qui avait été classé infructueux lors de la première remise des offres ;

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser M. le Maire à signer les marchés suivants :

Lots	Entreprises retenues	Montants HT du marché
Lot n°1 : terrassement, gros œuvre, VRD	LANDRON SAS (Forcé)	145 700 €
Lot n°2 : charpente bois, bardage, couverture zinc	SARL LUTELLIER CHARPENTE (Cossé-le-Vivien)	28 699.77 €
Lot n°3 : étanchéité	SMAC (Le Mans)	34 500 €
Lot n°4 : menuiseries extérieures aluminium, serrurerie	BARON SAS (Changé)	31 462 €
Lot n°5 : cloisons, plafonds, faux plafonds	EURL COULANGE (Ernée)	29 132.90 €
Lot n°6 : menuiserie intérieures	SARL BONDIS (Vitré)	28 500 €
Lot n°7 : carrelage, faïence	GUERIN CARRELAGES (Athée)	2 497.80 €
Lot n°8 : peinture revêtements de sols souples	GERAULT (Saint-Berthevin)	14 135.12 €
Lot n°9 : ventilation, plomberie sanitaires	ENERGIE+ 53 (Laval)	40 161.44 €
Lot n°10 : électricité, chauffage électrique	LGP AUBRY GARNIER LESAGE (Laval)	27 160.93 €
TOTAL HT		381 949.96 €

2 variantes étaient proposées en plus des montants indiqués :

Lot n°5 : 2 171.23 € (PV pour faux plafond acoustique décoratif)

Lot n°6 : 5 889.20 € (PV mobiliers)

Il est rappelé les subventions sur ce projet :

DETR 2018 : 125 000 €

CAF de la Mayenne : 40 500 € en subvention + 40 500 € sous forme de prêt.

Contrat de ruralité : 16 527.80 €

Soit un autofinancement de la commune à hauteur de 159 422.16 €

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal,

Article 1^{er} : AUTORISE M. le Maire à signer les marchés avec les entreprises retenues et à décider de la suite à donner aux variantes.

Article 2 : AUTORISE M. le Maire à signer les éventuels avenants à intervenir dans le cadre de ces marchés.

2018/104 BUDGET PRINCIPAL : DÉCISION MODIFICATIVE N°5

Considérant la nécessité d'inscrire des crédits au chapitre 011 afin de finir l'année 2018 (reste aujourd'hui 13 253.10 €) ;

Il est proposé de prendre les crédits sur l'opération de construction de la nouvelle classe à l'école Jean Moulin (les travaux n'étant pas engagés sur l'année 2018) ;

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre / Article	Libellé	Recettes	Dépenses
023	Virement de la section d'investissement		- 30 000 €
011/615221	Entretien et réparation de bâtiments		+ 30 000 €
Total de la Décision Modificative n° 5			
Pour mémoire Budget		2 523 746.70 €	2 523 746.70 €
Total section de fonctionnement		2 523 746.70 €	2 523 746.70 €

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Chapitre / Article	Libellé	Recettes	Dépenses
21/21312	Bâtiments scolaire (opération n°10)		- 30 000 €
021	Virement section de fonctionnement	- 30 000 €	
Total de la Décision Modificative n° 5		- 30 000 €	- 30 000 €
Pour mémoire Budget		2 036 118.74 €	2 036 188.74 €
Total section d'investissement		2 006 118.74 €	2 006 118.74 €

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal,

Article unique : DECIDE de modifier les crédits budgétaires comme indiqué ci-dessus.

Après échanges sur les informations diverses et plus aucun point ne figurant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire lève la séance à 21h10.

Le Maire,
Bernard BOURGEOIS

Commune de LOIRON-RUILLÉ

Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 19 novembre 2018

Numéro d'ordre	Objet
2018-103	Agrandissement de l'accueil périscolaire : signature des marchés avec les entreprises.
2018-104	Budget principal : décision modificative n°5

BOURGEAIS Bernard	
JALLU Gérard	
GRIVEAU Christian	
GUEROT Louis	

BLOT Sylvie	
MAUDET André	
CHEVREUIL Huguette	
GROSEIL Isabelle	
HERIVEAU Gérard	
CHAPLET Jean-Luc	
PLANCHENAULT Michel	ABSENT
CORDELET Daniel	
GILLOT Fabien	ABSENT
MARAQUIN Sandrine	ABSENT
DENOUAL Christelle	ABSENT
DOMAS Karine	ABSENT
LARDEUX Bérengère	ABSENT
BLANCHARD Éric	
COUGOULIC Fabien	ABSENT
BRUNEAU Dany	ABSENT
BLIN Aurélie	
ROUSSEAU Olivier	ABSENT
LABBÉ Michel	
CORRAIE Christian	